1 Introduction
2 Analyse des dangers : fdssilirubaq
2.1 Remarques préalables relatives au contenu de la FDS
2.2 Erreurs de classification
2.2.1 Produit
2.3 Dangers, conseils de prudence et classification pour le transport du produit
2.4 Dangers et/ou mesures par voie d'exposition
2.5 Informations relatives aux substances dangereuses présentes
2.5.1 triacétoxyéthylsilane
2.6 Protections individuelles et collectives à envisager
2.7 Conditions de stockage et de manipulation à envisager

| | |
|---|---|
| Tilte | EmillA – Analyse des dangers du produit fdssilirubaq |
| Company | SOUDAL N.V. |
| Date | 2026-10-15 |
| Version | Rev0 |
| Auteur | Emilia 0.8.1 |

# 1 Introduction

Le présent rapport analyse les dangers intrinsèques du produit **fdssilirubaq**.

L'analyse vise à répondre aux questions suivantes :

- Quels sont les dangers associés au produit et à ses substances ?
- Les substances présentes sont-elles soumises à des valeurs limites d'exposition ou à des classifications particulières (CMR, SEVESO, ...) ?
- Quels sont les dangers pour la santé connus pour ces différentes substances ?
- Est-ce que la FDS reçue présente potentiellement des erreurs (obsolescence, changements dans les classifications de l'ECHA, ...) ?
- Quelles mesures de prévention doivent être envisagées lors de l'utilisation de ce produit ?

La fiche de données de sécurité (FDS) a été traitée à l'aide de l'outil d'intelligence artificielle **EmilIA** développé par **Modyva**. Les résultats ont été revus et contrôlés par Modyva.
L'analyse se limite à une analyse des dangers. L'exposition au risque basée sur les conditions réelles d'utilisation in-situ n'a pas été évaluée.

Cette étude est basée sur les prescriptions et recommandations suivantes :

- LIVRE VI — Agents chimiques, cancérigènes, mutagènes et reprotoxiques
- Fiches toxicologiques de l'INRS
- Directive 2012/18/UE (SEVESO)
- Règlement (CE) 1272/2008 (CLP)
- Règlement (CE) 1907/2006 (REACH) — Annexe XVII / Annexe XIV
- Règlement (UE) 2019/1021 (POP)
- Règlement (UE) 528/2012 (Biocides)

# 2 Analyse des dangers : fdssilirubaq

Dans la suite, nous détaillons les dangers associés au produit **fdssilirubaq**, les éléments potentiellement erronés ou obsolètes relevés dans la FDS, les classifications des différentes substances présentes et les protections individuelles à envisager.

## 2.1 Remarques préalables relatives au contenu de la FDS

| PROPRIÉTÉ | VALEUR |
|---|---|
| Fabriqué par | SOUDAL N.V. |
| État physique | pâte |
| Forme | une consistance visqueuse, non liquide ni solide |
| pH | Non disponible |
| Usage | Mastic d'étanchéité. |
| Date FDS | 2015-08-04 |

La FDS date du 2015-08-04. Elle a donc 11 an(s).

La FDS ayant plus de 5 ans, il est *nécessaire* de demander au fournisseur de produire une FDS mise à jour.

## 2.2 Erreurs de classification

### 2.2.1 Produit

Emilia n’a pas identifié d’erreur de classification dans la FDS.

## 2.3 Dangers, conseils de prudence et classification pour le transport du produit

**Mention d’avertissement** : Not Applicable

**Pictogrammes (SGH)** :

**Mentions de danger** :

**Conseils de prudence** :

**Transport** :

- ADR : -
- RID : -
- ADN : -
- IMDG : -
- IATA : -

- UN : -

## 2.4 Dangers et/ou mesures par voie d’exposition

skin : Rincer abondamment à l’eau courante. Du savon peut être utilisé pour aider le rinçage. Consulter un médecin si l’irritation persiste.

eyes : Rincer abondamment à l’eau claire. Consulter un ophtalmologue si l’irritation persiste.

ingestion : Rincer la bouche à l’eau. Consulter un médecin ou le service médical en cas de malaise.

inhalation : Emmener la victime à l’air frais. En cas de troubles respiratoires, consulter un médecin ou le service médical.

# 2.5 Informations relatives aux substances dangereuses présentes

## 2.5.1 triacétoxyéthylsilane

**Identification**

- N° CAS : 17689-77-9
- N° EINECS : 241-677-4

**Concentration** :from 1.0 to 5.0

**Dangers** :

- H302 Nocif en cas d'ingestion.
- H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

**Réglementation & Valeurs limites**

| RÉGLEMENTATION | PRÉSENCE / VALEUR |
|---|---|
| Classé CMR | Non |
| REACH Annexe XVII (restrictions) | Non |
| REACH Annexe XIV (autorisation) | Non |
| Règlement POP | Non |
| RPB (Biocides) | Non |
| Seveso (phrases H pertinentes) | Non |
| VLE – Code du Bien-être au travail | Non |

#### 2.5.1.1 PROPRIÉTÉS

Pas d’informations disponible.

## 2.6 Protections individuelles et collectives à envisager

| ZONES À PROTÉGER | MESURES À ENVISAGER |
| --- | --- |
| Mains | - Gants |
| Yeux | - Lunettes de protection |
| Peau | - Vêtements de protection |
| Système respiratoire | - Protection respiratoire non requise dans des conditions normales |
| Corps | - Vêtements de protection |

## 2.7 Conditions de stockage et de manipulation à envisager

| ZONES À PROTÉGER | MESURES À ENVISAGER |
| --- | --- |
| Précautions à prendre pour une manipulation sans danger | - Tenir à l'écart des flammes nues et de la chaleur. - Observer l'hygiène usuelle. - Tenir l'emballage bien fermé. |
| Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités | Conditions d'un stockage sûr : - Conserver dans un endroit sec. - Conserver à température de chambre. - Conforme à la réglementation. - Temps de stockage maximum : 1 année(s). Incompatibilités potentielles : - Tenir à l'écart des sources de chaleur et des agents d'oxydation. |
| Utilisation(s) finale(s) particulière(s) | Mastic d'étanchéité. |